

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. On a fait des obseques solempnelles au feu Cardinal Celigola dans l'Eglise des Peres du *Mont Saint*, où son Corps étoit exposé sur un lit de parade : Ce défunt Cardinal, qui mourut le 12. Octobre dernier d'une pleuresie, dont il avoit été attaqué la veille, n'ayant pas eu le tems de faire son Testament, ni de résigner ses Biens Ecclésiastiques, il revient à la Chambre Apostolique 18500. écus que S. Emin. avoit sur sa tête, outre 13000. écus qu'elle avoit employé à l'achat du Protonotariat Apostolique ; mais on assure que le Pape a eu la bonté d'assigner le remboursement de la moitié de cette somme au frere de ce défunt Cardinal.

II. La Congregation Criminelle n'ayant fait aucune attention aux excuses de l'Evêque de *Targa*, frere du Cardinal *Coscia*, de venir en cette Ville pour se justifier des accusations intentées contre lui, *Clement XII.* avoit résolu d'envoyer à *Benevento* un Notaire Apostolique, pour le citer de se rendre incessamment ici ; mais ce Prélat en ayant été informé à tems, est sorti du Couvent où il s'étoit enfermé, sous prétexte d'une indisposition ; néanmoins les infirmités ne l'ont pas empêché de se rendre chez le Duc *Coscia* son frere dans le Royaume de *Naples*, où il se croit à l'abri de toute poursuite. On apprend cependant que l'Internonce de S. S. résidant à *Naples* a depuis exhorté ce Duc par écrit, à faire comparoître l'Evêque de *Targa* devant le Tribunal de la Nonciature de cette Ville dans un tems limité, & lui a